

1. *Débitrice*: **WELL SA (WELL LTD) (WELL AG)**, rue Vi-
guet 8, **1227 Acacias GE**

2. *Remarques*: gestion, conseil et assistance technique dans
les domaines industriels et touristiques; étude et supervision
de projets; commercialisation de produits dans le domaine
de l'hygiène; prise de participations dans des sociétés indu-
strielles, financières et commerciales.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peu-
vent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un
délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de colloca-
tion (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour
contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état
de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf.
n° 1-2).

Pour tout renseignement:

Nadia Accardi/Danièle Gatto, tél. 022 327 73 58

Office des faillites

1227 Carouge

(02906280)